



## Compte rendu de l'audience avec M. RAUDE, délégué du Directeur Général

Les organisations syndicales ont été prévenues la veille de la venue du délégué, mardi 27 septembre. Elles ont sollicité, le matin, une audience qui s'est tenue dans l'après-midi. Seules ont été représentées les sections syndicales qui ont pu être contactées, soit la section CGT Finances Publiques et la section FO DGFIP. M RAUDE, en présence de Mme NOITON et de M VALERII, nous a reçus à 16h30.

Il a d'abord indiqué ne pas être « venu faire de la communication ou répondre à toutes les questions » mais « pour voir et écouter », étant « à la découverte des services » depuis sa prise de fonction en juin dernier.

***Un bon point de départ, car nous avons des choses à lui dire... (une « Lettre ouverte » lui a été lue et remise). Mais nous attendions aussi des réponses !!***

Plusieurs sujets ont été abordés au cours de l'audience.

### 1./ Situation du CDIF de Corbeil

Pour rappel, les organisations syndicales ont précédemment souligné l'état déplorable du CDIF, qui n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis de très nombreuses années. L'état de salubrité et de sécurité est inquiétant, indécent pour les agents qui y travaillent. Les représentants syndicaux ont soulevé, lors de précédents CHSCT, la nécessité de réaliser de gros travaux sur un bâtiment de type Pailleron.

Sur ce site, M VALERII nous a précisé qu'une enveloppe de 100.000 € a été déjà débloquée pour permettre la réalisation de premiers travaux. La direction doit nous informer des travaux qui ont été effectués avec cette enveloppe.

Compte tenu que les crédits pour la réalisation des travaux dépendent du préfet de région, il est nécessaire de faire en sorte que le dossier des travaux du CDIF « soit au-dessus de la pile de la programmation régionale »....

Le délégué a tenu à préciser que « pour l'instant, on ne sait pas dire quand on programme les travaux » mais l'expérience montre que l'on a besoin de soumettre un projet qui soit prêt...qui, s'il est trop important, pourra être fait sur plusieurs années.

***Nous avons insisté pour que soit prise en compte la sécurité des agents et la salubrité du site qui n'en reste pas moins un site Pailleron.***

***Le délégué a retenu que ce sujet était prioritaire.***

### 2./ Sur la mise en place du Pole de Contrôle des Revenus du Patrimoine à Corbeil

Alors que nous avons soulevé des difficultés de positionnement dans le service (savoir qui fait quoi ?), le manque de visibilité pour des agents exerçant des missions d'expertise nécessitant une forte technicité, pour le délégué.... le service « s'installe plutôt bien »... Ils ne « se sentent pas trop déboussolés, ils continuent à faire ce qu'ils savaient faire ».

L'intégration se fait progressivement entre collègues, il n'a « pas senti de difficultés particulières des agents », sentiment que partage notre directrice.... puisque les « agents sont assez satisfaits de la façon dont ça se passe.... le

chemin est assez balisé !!! » et surtout, les agents « ne l'ont pas dit pour faire plaisir »..... d'autant que le délégué, M RAUDE, « ne voit pas de point négatif »....

### 3./ Sur le budget et les emplois

Alors que nous soulevons les difficultés croissantes dans les services, le mal être grandissant, les difficultés d'accomplir les missions dans un contexte où, après plusieurs centaines de postes supprimés, 60 postes (40 C et 20 B) ne sont pas pourvus au 1<sup>er</sup> septembre sur le département selon les tableaux communiqués en CAP (ce que conteste la direction... puisque, suivant la façon de compter, il n'y aurait que 35 postes non pourvus !!!), il y a lieu de considérer, selon le délégué du Directeur Général, que la DGFIP va encore rendre des emplois et que la DDFIP de l'Essonne n'est pas prioritaire pour l'attribution d'agents recrutés sur les listes complémentaires....

En effet, des directions de la RIF sont beaucoup plus en déficit d'emplois que notre direction...

***Il y a lieu de croire que notre département est protégé.... pourquoi se plaindre quand il y a pire ailleurs !!!!***

### 4./ Sur les restructurations

Sur les restructurations, pas de quoi s'inquiéter puisque ***celles qui interviendront au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sont déjà connues....***

Donc, nous posons la question d'un pôle d'enregistrement départemental (sur Etampes), puisque ce n'est pas encore décidé mais.... qui semble probable !!!

En réponse.... le blabla habituel.... ce n'est pas débuté, « le projet doit être vu avec la Centrale..... »

***Ah mais.... si ce doit être vu avec la Centrale c'est que peut-être il y a des réflexions en cours....***

Et puis le délégué nous retourne la question : « qu'est-ce que vous en pensez-vous ? »

Réponse syndicale... aucun avantage pour les agents, et de l'éloignement supplémentaire pour l'usager....il sera content le contribuable massicois de devoir aller faire enregistrer son acte à Etampes !!!!

Mais pour notre Directrice, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, puisqu'il y a la dématérialisation... et argument suprême.... elle a vu, lorsqu'elle était à Nancy, que la mise en place d'un seul pôle enregistrement « s'est bien passée », il n'y a pas eu « de remontée de notaires ».....

***Voilà... que des gens heureux avec la suppression du service public....***

***Nous lui avons rappelé les usagers mécontents qui venaient faire enregistrer à Arpajon des actes, et que l'on a renvoyé à Etampes, lors de la mise en place du pôle enregistrement... à chacun son expérience !***

### 5./ Sur les questions de matériels

Alors que les organisations syndicales voient que les restructurations de services « sardinent » les collègues... le délégué du DG n'a « très franchement pas l'impression, en visitant le site [du 21 bis rue Féray] qu'on ait compressé.... »

La question se pose pourtant sur un des plateaux du PCRП, avec beaucoup d'agents et très peu d'armoires....

Or il a des besoins : agents ou armoires, il faudra choisir ?!

Sur les besoins de place pour les archives du PCRП.... c'était la question qu'il ne fallait pas poser puisque la direction a un correspondant archives.... ***donc en en trouvera ! A voir !!!!***

Enfin, sur la question des ouvrants du site du 21 bis rue Féray (dégradés, qui laissent entrer le froid, la chaleur ou qu'il peut être risqué d'ouvrir !!!!) qui font que les organisations syndicales demandent des stores sur la partie sud du bâtiment (exposée au soleil) et des changements sur la partie nord (exposée au froid qui entre l'hiver) pour M VALERII « on va gérer l'urgence ».

***Espérons que l'urgence sera prioritaire !!!!***

En conclusion, le délégué a retenu qu'il y avait « un sujet important », le CDIF..... ***affaire à suivre... en priorité pour les organisations syndicales.... avec le reste !!!***